

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3370 - Lundi 08 Avril 2019 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

Sidi et Abdouchacour, enfin libres



Ibrahim Mhoumadi Sidi



Abdouchacour à sa sortie de prison samedi dernier

Ibrahim Mouhoumadi Sidi et Ahamed Abdouchacour son libres. C'est du moins ce que l'on peut dire. Accusés respectivement dans l'Affaire dite de la Citoyenneté Economique et dans celle du soldat Ali Radjabou, dont le bras a été mutilé le jour du scrutin référendaire du 30 juillet 2018, les deux détenus sont libérés dans la journée de Samedi 06 avril 2019. Ils sont considérés comme des prisonniers politiques, de part leur statut de cadres dirigeants du parti Juwa de l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi.

Ibrahim Mouhoumadi Sidi a été libéré enfin de matinée de Samedi 06 avril 2019. Quelques instants après cette libération, confirmée par son avocat, Maître Djamel El-dine Bacar, sur son mur Facebook, nous avons contacté ce dernier afin de savoir si son client était disposé à répondre à quelques questions. L'avocat de l'ancien ministre Sidi a jugé nécessaire d'attendre que l'accusé ait son « ordonnance de mise en liberté ». Ce qui lui permettrait de connaître l'étendue « des restrictions qui lui sont imposées », nous a-t-il confié. Maître Djamel El-dine Bacar n'a pas souhaité en dire davantage en tant qu'avocat à l'heure où nous mettons sous presse.

Après plus de huit mois passés à la prison de Moroni, l'ancien député de Mbadjini et ancien Ministre de l'Intérieur sous l'ère Sambi,

LIRE SUITE PAGE 3

Prières aux heures officielles Du 06 au 10 Avril 2019

Lever du soleil:

06h 11mn

Coucher du soleil:

18h 08mn

Fajr : 04h 58mn

Dhouhr : 12h 13mn

Ansr : 15h 23mn

Maghrib: 18h 11mn

Incha: 19h 25mn



CULTURE - MODE

Habib Sagaf: "J'ai eu un déclic un jour où je regardais un défilé de Yves Saint Laurent"

Agé de seulement 26 ans, Habib Sagaf est un jeune passionné d'art mais de la mode plus particulièrement. Après presque 7 années à l'étranger dont deux à l'École supérieure des arts et techniques de la mode de Tunis, cette pépite est revenue au bled avec une seule vocation : valoriser le patrimoine culturel des Comores, notamment la mode dont il voue une vraie passion. La Gazette des Comores / HZK-Presses est allé à sa rencontre.

Question : Depuis quand travaillez-vous dans la couture ?

Habib Sagaf : La mode a toujours été une passion depuis ma tendre enfance. J'ai préservé chez moi, des croquis de mode que je faisais à l'âge de 7 ans à peine. Cependant, je me suis réellement impliqué dans la création de mode et la couture depuis 2014 parallèlement à mes études de Gestion en Ressources Humaines au Sénégal. J'ai commencé par des concours de jeunes créateurs, l'un de ces concours m'a offert une certaine notoriété et m'a ouvert quelques portes. Il s'agit de Style Challenge, une télé crochets (Concours télévisé) sénégalais regroupant des jeunes créateurs venant de toute l'Afrique.

Question : D'où vous est venue cette passion ?

H.S : Je suis passionné depuis très jeune, je dirais que ma mère a joué un grand rôle. Elle suivait beaucoup la mode dans son style vestimentaire durant les années 90. Chaque jour était un défilé de mode à la mode, mais j'ai réellement eu un déclic un jour où je regardais un

défilé de Yves Saint Laurent à la télé.

Question : Combien de défilés avez-vous organisé ou participé ?

H.S : Je pense avoir participé à sept défilés en tant que créateur de mode. Je suis assez réticent à l'idée de participer à quelques défilés de mode et c'est l'une des raisons pour lesquelles souvent je refuse certaines participations car pour moi, une collection ne doit pas être lancée à tout va. C'est tout un travail auquel tous les détails doivent être pris en compte. Je suis assez perfectionniste (rire). Cependant, j'étais au cœur de l'organisation d'une quinzaine de défilés de mode, je dirais, dont la "Dakar Fashion Week", l'évènement de mode le plus médiatisé au Sénégal.

Question : En matière de tissus, quelle est votre préférence ?

H.S : Je déteste me fixer des préférences, c'est un peu comme se fixer des barrières, se poser des limites à l'exploration. Je vais vraiment au feeling. Quand je vais au magasin de tissus ou à la mercerie, je suis toujours un peu désorienté, parce que je trouve tous les tissus tellement beaux. Du coup je me lance souvent des challenges en travaillant avec des tissus avec lesquels je n'ai pas travaillé auparavant. Je vais même au-delà du tissu spécialisé pour le vêtement. L'année dernière à l'école de mode, pour un travail, j'ai choisi du "Skai" d'ameublement, une sorte de cuire artificiel réservé aux meubles.

Question : Vous préparez un

événement, parlez-nous en.

H.S : Cette année, j'ai en projet deux ou trois événements aux Comores, liés à la mode. J'ai passé sept ans à l'étranger sans mettre les pieds aux Comores. Arrivé au pays, je me suis donné pour objectif d'apporter ma part de contribution dans le domaine de l'art, particulièrement la mode. Et comme premier événement, je suis à l'organisation d'un "Workshop" qui aura pour thème : « la Mode et les enjeux de l'industrie du textile aux Comores », il s'agit d'un atelier d'échanges avec des personnes souhaitant en connaître plus sur l'univers de la mode et souhaitant donner ou apporter des idées de mise en valeur dans ce domaine.

Question : Qu'est-ce que cela vous fait de voir votre demande d'organisation à l'Alliance Française refusée ?

H.S : L'Alliance Française était en tête de liste des structures que je visais pour accueillir l'atelier d'échange sur la mode que je suis en train de mettre en place. J'ai été très déçu par l'accueil du Directeur, non pas à cause du refus, car il m'a fait comprendre qu'il n'était pas du tout intéressé. Mais l'approche qu'il a eue lors de l'entretien avec lui pour lui présenter mon projet, il manquait vraiment de délicatesse dans ses expressions, d'abord en qualifiant mon événement de "non culturel" et m'a carrément fait savoir que la mode était un domaine qui ne l'intéressait pas du tout. Un moment donné, il m'a proposé de me faire louer une salle pendant que ça allait peut-être me décourager mais j'ai demandé des renseigne-



ments sur les tarifs de la location. Il m'a demandé catégoriquement pourquoi je souhaitais à tout prix faire mon événement dans leur établissement, ce qui m'a réellement choqué. Cet atelier vise à rompre avec les clichés liés au métier de styliste, revaloriser l'image culturelle de l'univers de la mode et montrer le potentiel socio-économique de ce corps de métier. Et surtout dans tout ça, tout ce que j'attendais d'eux, c'est un accompagnement. L'Alliance Française a pour vocation universelle la promotion de la culture, il était évident pour moi de leur proposer cet événement, surtout que c'est un projet à but non lucratif. Je souhaite que le "Workshop" soit en entrée libre. Au lieu de me démotiver, ce refus a réellement décuplé ma motivation. Je suis plus motivé et déterminé que jamais.

Question : Vous avez parlé d'une philosophie culturelle. Quelle en est la vôtre ?

H.S : L'échange, la valorisation et l'innovation sont des points phare dans ma philosophie. Ces points sont réellement importants dans la préservation d'une culture et j'y attache une attention très particulière. Notre patrimoine culturel doit être valorisé sur tous ses plans et

l'innovation est un besoin indispensable au développement. Il en va de même pour le respect de l'identité artistique.

Question : Avec les nouveaux talents qui émergent dans le domaine que vous ambitionnez tant et que vous dites vouloir progresser dans tous les angles, pensez-vous que la couture ou le style à un avenir prometteur aux Comores ?

H.S : Il y'a de plus en plus de jeunes qui s'intéressent à la mode aux Comores. Avec internet, les jeunes sont ouverts au monde et voient comment la mode est vraiment valorisée à l'étranger. Malheureusement nous ne sommes pas arrivés à ce stade pourtant la mode fait partie de la vie quotidienne du comorien. Notre culture est tellement riche et métissée qu'on se retrouve avec des styles vestimentaires très variés. Ce qui serait intéressant c'est qu'il y'ait plus de "Made in Comores" dans le vêtement. Quand je dis Made in Comores, ce n'est pas forcément porté des habits traditionnels mais porter des vêtements faits à partir d'une main d'œuvre comorienne.

Propos recueillis par
A.O Yazid



AVIS DE RECRUTEMENT



Le Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies aux Comores procède au recrutement d'un(e) Associé(e) Exécutif(ve) du Coordonnateur Résident. Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** aux liens ci-dessous :

* **Poste d'Associé(e) Exécutif(ve) du Coordonnateur Résident :**

https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=22572&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_sit_e_id=2

Le délai de soumission des candidatures est fixé au 19 Avril 2019.

Remarques :

- A compétences égales, les candidatures féminines seront encouragées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

Bio : Adam Sagaf, né Habib Sagaf est un jeune styliste et couturier comorien. Passionné d'art sous toutes ses formes, le jeune natif de Moroni a passé sept mois au Kenya où il dit s'être perfectionné en langue anglaise avant de partir au pays de la Teranga où il passe cinq bonnes années. D'abord en Sociologie (une année) avant de se tourner vers la gestion des ressources humaines. Parallèlement, Habib s'est impliqué en travaillant en tant que chroniqueur mode dans une des radios les plus écoutées du pays de Senghor, "Vibe Radio Senegal" pendant un an, puis chroniqueur à Fashion Africa Tv, première chaîne africaine francophone dédiée entièrement à la mode. C'est en 2016, que cette pépite de la couture poursuit des études en stylisme et modélisme à l'École supérieure des arts et techniques de la mode, Esmod, à Tunis. Depuis il s'est installé aux Comores où il tente de tout faire pour valoriser le métier.

POLITIQUE

Sidi et Abdouchacour, enfin libres

Bien qu'il y'a vingt jours, Maître Djamal El-dine Bacar a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a précisé que la condamnation de son client devenait « arbitraire » car le délai de sa détention « a été dépassé tant dans le fond que dans la forme » après plus de huit mois. Maître Djamal El-dine a lors de cette rencontre avec la presse démontré que « le délai de détention est fixé à quatre mois renouvelable une fois selon l'évolution de l'enquête. Au-delà des

huit mois, la justice est dans l'obligation d'organiser un jugement par tous les moyens ». Un jugement qui n'a pas lieu jusqu'à sa libération. Le Député Sidi est libéré sous quelle condition ? Une question que l'opinion publique se pose sans avoir de réponse. Un cas qui diffère de celui du docteur Ahamed Abdouchacour.

Le chirurgien ayant bien purgé sa peine après une condamnation par la Cour de Sureté de l'Etat à douze (12) mois d'emprisonnement dont huit (8)

fermes et quatre (4) avec sursis. Joint, son avocat se réjouit de cette libération même s'il affirme que son client et les avocats qui assuraient sa défense ont toujours soutenu son innocence. « Vous n'êtes pas sans savoir que la juridiction qui l'a jugé, quoi qu'inexistante, n'a rendu que des sentences politiques », nous dit-il. Parmi ce que regrette maître Fahardine, c'est le caractère spécial de cette cour. « Parmi les impacts négatifs de cette cour, c'est que ses décisions ne sont

susceptibles d'aucun recours », nous confie Maître Fahardine qui laisse entendre que son client et tous ceux qui y sortiront « devront vivre avec ce traumatisme moral » jusqu'au jour où « viendra un responsable étatique qui pensera à indemniser puis à amnistier ces femmes et ces hommes enfermés arbitrairement ».

Pour rappel, Ahamed Abdouchacour a été condamné par la cour de sureté de l'Etat pour coups et blessures volontaires, tentatives d'as-

sassinat, troubles à l'ordre public et complicité dans l'Affaire Ali Radjabou. Son avocat explique que le commissaire du gouvernement a établi l'ordre d'élargissement et « voilà pourquoi il est dehors ». A noter que le secrétaire général du parti Juwa, Ahmed Hassane Elbarwane est lui aussi condamné à plusieurs années de prison.

A.O Yazid

GOÛT DE FRANCE :

Le restaurant L'Escale gagnant de la 5ème édition

C'est un concours de cuisine organisé en marge de la semaine de la francophonie, par les 150 représentations diplomatiques françaises à travers le monde. Une occasion offerte aux cuisiniers de sublimer la cuisine de la Provence, un département français. C'est l'ambassadrice de France à Moroni, Jacqueline Bassa Mazzoni qui a remis le prix au lauréat lors d'une cérémonie organisée vendredi à l'Alliance Française.

Aux Comores, les participants se sont surpassés pour faire valoir leurs talents de cordon bleu. Les paniers de courses sont remplis de banane, fruit à pain, manioc, tarot et autres produits du terroir. Pendant 2 jours, quatre restaurants de la place ont rivalisé de talents pour faire plaisir à leur clientèle. Il s'agit de Codcom, New Select, Jardin de la Paix et l'Escale. Des plats aussi succulents les uns que les autres sont servis. Les tables sont soigneusement dressées et bien garnies. Epicé, sucré ou salé, il y avait un peu de tout. De quoi aiguiser les papilles gustatives.

Pour la 2ème fois consécutive, le restaurant l'Escale gagne le concours de cuisine. Son cuisinier, aura une semaine de formation en France dans l'école hôtelière de Nancy aux côtés du chef Philippe Benoit, membre du jury. Cette année, la thématique choisie porte sur le développement durable à travers la cuisine. Le défi à relever était d'utiliser des produits locaux pour préparer des plats français. Gratin de fruit à pain, mille feuilles de banane, croquettes de pomme de terre les aliments étaient présentés sous diverses formes. Les invités ne sont sûrement pas prêts d'oublier la saveur des langoustes. Mais rien ne vaut la glace au citron et bien d'autres douceurs servies au dessert.

La Provence, ce département français est à l'honneur. Les restaurants ont proposé leur vision du dîner ou déjeuner à la française autour de la thématique d'une cuisine responsable ; donc écologique. Le but est de « bien manger » tout

en préservant l'environnement. Pour cette 5ème édition, « Gout de France » a choisi de soutenir la fondation « No More Plastic », représentée par Alexandre Cousteau. Les

organisateurs de cet événement, ont voulu faire de ce concours, un atout pour l'attractivité de la France. Cette dernière entend rester aux avant-postes de la mobilisation

mondiale en faveur de l'environnement.

Les restaurants qui ont participé à cette édition ont soumis leur candidature avec de proposition de menus français. Il a été constaté que les restaurants qui participent au concours sont toujours les mêmes. Pour cela, Ismaila ABDOU, du restaurant l'Escale, appelle les autres à se prêter eux aussi à l'exercice. Car selon lui, il est important de faire des recherches pour découvrir l'art culinaire des uns et des autres. Le jury est composé de représentants du SCAC et d'un chef cuisinier français, Philippe Benoit, dépêché à Moroni pour la circonstance. D'ailleurs, au cours des séances de dégustation, il a déclaré avoir « découvert des chefs cuisiniers comoriens dotés d'incroyables talents et créativité ». Il faut juste qu'ils aient assez de moyens à leur

disposition, dit-il et « ils nous surprendront encore. »

La nouveauté pour cette édition, c'est l'intégration de deux journalistes des quotidiens Masiwa Komor et La Gazette des Comores en tant que membres de jury. L'objectif est de leur permettre de s'imprégner du déroulement des activités afin d'assurer une bonne couverture médiatique. Selon Jacqueline Bassa Mazzoni, ces moments d'échanges sont un atout pour le vivre ensemble dans le respect des valeurs de chacun. « La cuisine française rayonne dans le monde entier parce qu'elle propose sans imposer. C'est ce qui fait sa force et son influence. » Cette citation d'Alain Ducasse est mentionnée dans un dossier presse publié par le SCAC.

Binti Mhadjou



Le lauréat du concours Gout de France recevant son prix à l'Alliance française de Moroni

SOCIÉTÉ

Vouvouni a accueilli 134 villages de Ngazidja pour la 3e Djori

La troisième cérémonie religieuse (djori) organisée dans la région de Bambao plus précisément à Vouvouni a été clôturée hier, 7 avril. Une cérémonie qui a rassemblé plus de 134 villages de l'île de Ngazidja dans le but de vénérer Dieu, le tout puissant pendant 3 jours. Pour cette occasion, plusieurs rites religieux ont été pratiqués parmi lesquels, les prophéties religieuses, la piété musulmane et l'institution de la foi.

Chaque année les dévotieux (madjawula) organisent au niveau insulaire 4 cérémonies religieuses dans lesquelles tous les croyants sont appelés à prendre part. Ainsi la troisième cérémonie est organisée pendant 3 jours dans le village de Vouvouni qui a accueilli 1250 musulmans en provenance de 7 régions de Ngazidja. Du 5 au 7 avril dernier, plus de 134 villages se sont déplacés vers la

région de Bambao pour le sentier de Dieu. « Nous abandonnons nos femmes et nos proches au nom du grand seigneur, pour parcourir le sol national dans le but de renforcer l'islam dans le pays. Et grâce à cette sensibilisation religieuse, nous pouvons nous mettre à l'abri du châtiement de Dieu », a déclaré Cheih Abu Omar Hassan, un dévot de la région de Hambou.

Ce dernier participant fidèle à chaque cérémonie a précisé que « le commun des mortels est plein de péchés, donc on se rassemble massivement pour permettre le repentir de chacun de nous ». Pendant 3 jours dans la localité où se déroule la cérémonie a poursuivi le dévot, des prophéties se font dans les mosquées par les maîtres religieux, puis dans la nuit on reste éveillé pour lire le saint coran ou faire des prières facultatives pour implorer le pardon divin.

Et à l'aube du 3e jour tel qu'aujourd'hui (7 avril) a-t-il conclu, tout



Participants à la 3e cérémonie religieuse à Vouvouni

le monde se place devant un prédicateur en direction de la Mecque, les mains tendues vers le ciel et chacun acquiesce « Amine » après toute prière faite par le prédicateur. Ainsi est clôturée hier la cérémonie religieuse organisée à Vouvouni depuis le vendredi dernier. Pour rappel, la 4e cérémonie aura lieu le 30 juillet prochain dans le village de Kwabani Oichili. Et d'ajouter que tous les jeudis s'organisent des céré-

monies religieuses dans la mosquée du vendredi de la Coulée de lave à Moroni et dans le centre éducatif (markazi) de Mohoro Bandjini. Selon Foundi Ali, maître religieux de Mitsamihuli, la participation de chaque croyant dans ces cérémonies est comme « un grain semé dont l'arbre donnera les fruits le jour de la rétribution ».

Kamal Gamal

4G⁺ GENERATION SANS FIL



Événement

Telma, partenaire N°1 du sport aux Comores



Telma Comores et le Fédération Comorienne de Basket-Ball ont signé le 18 mars 2019, un contrat exclusif pour lequel Telma devient le sponsor officiel de la FCBB pendant les 5 prochaines années. Un partenariat d'envergure qui marque une nouvelle étape de l'engagement de l'opérateur préféré des comoriens dans le sport. Le Basket-Ball, source de plaisir et de mixité, occupe une place de choix dans le cœur des comoriens. En s'engageant aux côtés des acteurs du jeu, dirigeants, éducateurs, jeunes, supporters, Telma confirme sa volonté de devenir et de rester le partenaire N°1 du sport comorien.

Offre Maxi Rahisi 10 000

Economisez encore plus grâce à l'offre Telma Maxi Rahisi 10000

NOUVEAU

Telma **Maxi**

Rahisi

10 000 Fc

Tapez le
#445*44#
Validité 30 jours



Appels
Illimités



10Go ^{4G}



500 SMS

4G⁺ GENERATION SANS FIL

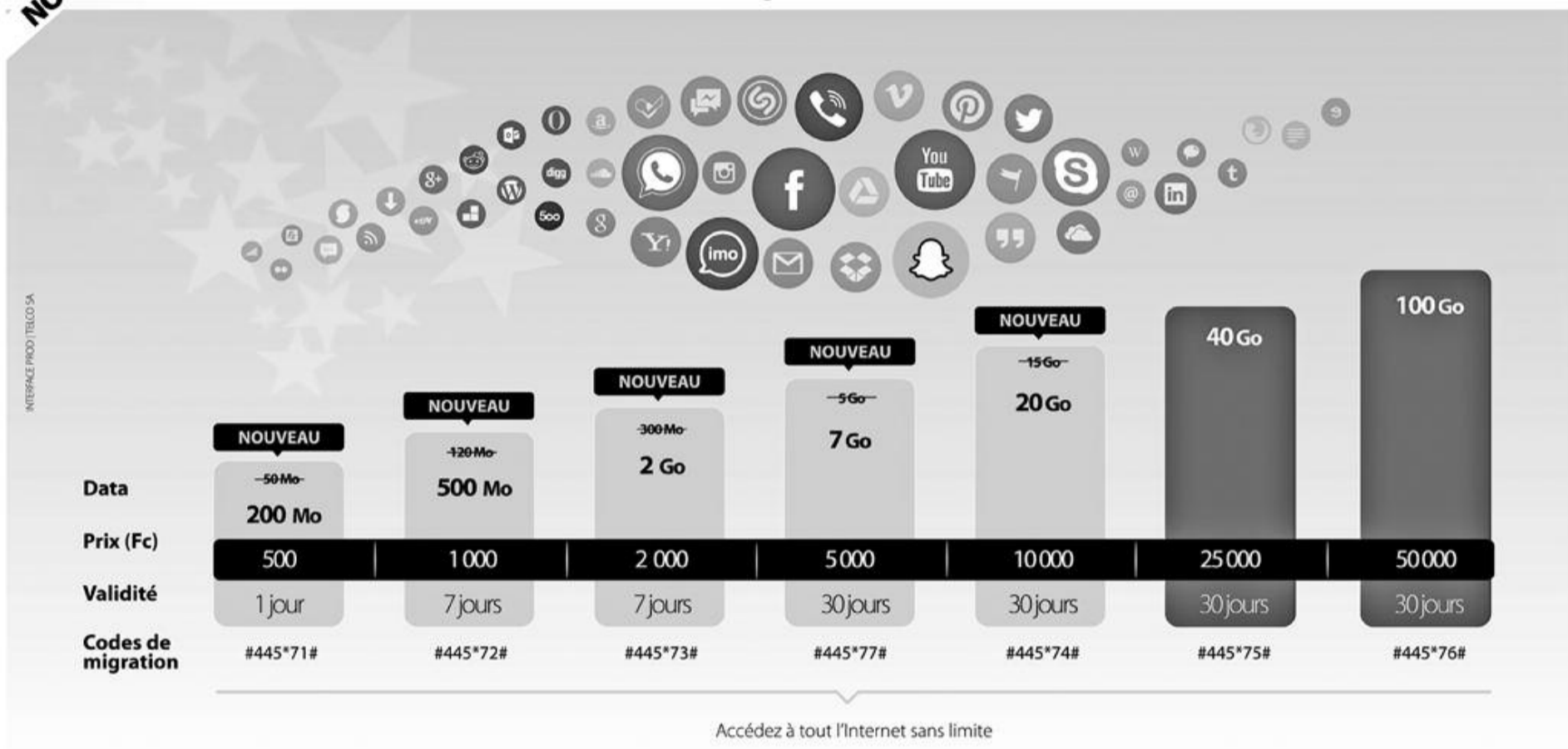
Telma

Nouveau

Surfez un max grâce aux offres Telma Net.

NOUVEAU

Avec **Telma Net**, surfez plus vite et encore moins cher !


Actualité

Inauguration de la nouvelle salle de fitness du Tennis Club



C'est en présence du président de la Fédération Comorienne de Tennis, du Président du Tennis Club de Moroni et des adhérentes du Club Zeoudine, que la nouvelle salle de fitness du Tennis Club a été inaugurée ce vendredi 22 mars 2019. Soucieux du bien-être de la population comorienne, Telma met un point d'honneur à soutenir tous les acteurs et initiateurs du bien-être à travers le sport.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Moroni a examiné le Rapport d'Établissement des Objectifs de Réduction des Émissions GES

Samedi dernier, s'est tenu dans un hôtel de la place, un atelier convié par la Mairie de la ville de Moroni pour la validation d'un rapport d'Établissement des Objectifs de Réduction des Émissions Gaz à effets de serre (GES). Et cela avec l'appui de l'ONU-Habitat et du Réseau des gouvernements locaux pour la durabilité dénommé ICLEI et qui est le principal réseau mondial de plus de 1,500 villes, cités, et régions engagées à construire un avenir durable.

Il convient de savoir que dans le monde, les villes contribuent à hauteur de 70% des émissions GES par l'entremise de la consommation énergétique finale. Les effets de ces émissions sont déjà visibles sous forme de hausse des températures mondiales, de perturbation des régimes climatiques, d'augmentation en intensité et en fréquence des phénomènes climatiques extrêmes tels que les tempêtes tropicales, les vagues de chaleur, les sécheresses, les inondations, et l'élévation du niveau des eaux.

Aussi afin de combattre les risques liés aux effets des croissan-

tes émissions GES dans les villes, le programme Pacte des Maires a été créé en 2014 comme initiative volontaire qui incite les villes à généraliser les actions relatives au climat. La conformité au Pacte des Maires s'obtenait au travers d'un processus de quatre étapes qui exigeait que la ville complète des composantes spécifiques de mitigation et d'adaptation afin de se voir octroyer un badge de vérification. Les badges de vérification étaient attribués à la complétion des deux composantes de mitigation et d'adaptation.

Moroni a adhéré au programme du Pacte des Maires en 2015, démontrant ainsi son engagement à réduire ses émissions GES, ainsi qu'à identifier et aborder les risques de changement climatique pour la ville selon les exigences de conformité du Badge 1 de la CMMCE. Par la suite, Moroni a demandé l'appui de l'ONU-Habitat pour atteindre ses objectifs d'obtention de tous les quatre badges de vérification, devenir totalement conforme au Pacte des Maires, et jouer son rôle en tant qu'une ville faisant partie de la Convention Mondiale des Maires pour le Climat et l'Énergie



Quelques participants à l'Atelier Ges

(CMMCE).

En 2017, Moroni a développé un Inventaire (Point de Référence) GES ainsi qu'un Rapport des Aléas, et au début de 2018, Moroni a élaboré son Évaluation des Risques et des Vulnérabilités. Moroni vise maintenant à réaliser les dernières composantes nécessaires pour être conforme à la CMMCE; notamment, son Rapport d'Établissement

des Objectifs de Réduction des Émissions GES et le développement de ses Plans d'Action pour la Mitigation et d'Adaptation aux Changements Climatiques.

Au cours des débats, les participants ont eu à discuter sur les météorologies employées pour que les données scientifiques soient conformes aux données internationales utilisées sur le plan national. Ils ont

eu à discuter entre autres sur les mesures d'adaptations indispensables pour que la ville puisse faire face aux conséquences des changements climatiques. Le rapport a été validé sous réserve qu'une réunion se tienne vendredi prochain pour insérer les recommandations et les corrections qui ont été émises lors de l'atelier.

Mmagaza

FOOTBALL : CHAMPIONNAT D1, NGAZIDJA

Bonbon Djema empoche aisément les 3 points convoités

Bonbon Djema de Moroni a bien négocié l'ouverture du championnat de l'île. Face à Aventure club le week-end à Moroni, les Moroniens n'ont laissé aucune chance à l'adversaire de rêver. Les artisans de cette victoire sont Zizou Izidine Mohamed (1-0) et le virevoltant Nassime (2-0) et (3-1), après la diminution du score par Chaharane à la 68e minute. Cette conquête ravive les ambitions de Bonbon Djema.

Le match, comptant pour la reprise du championnat de D1 du samedi 6 avril 2019, tenu dans la capitale, a commencé en trombe. Le jeu était équilibré. Les occasions sont créées de par et d'autre. Mais plus déterminé, Bonbon Djema s'est montré plus

redoutable et menaçant. En 1ère mi-temps, il a ouvert le score par Zizou (13e, 1-0).

Au retour des vestiaires, la cadence du jeu a pris une allure démentielle, ou presque. A la 58e minute, Aventure club de Wela-Mitsamiouli perd un penalty.

Immédiatement après, une passe lobée en profondeur atterrit sur le sprinter Nassime. Un contrôle orienté, suivi d'une frappe instantanée lui a permis d'aggraver le score (59e, 2-0). Les visiteurs réagissent. Chaharane réduit le score (68e, 2-1). Et avant la fin du temps réglementaire, un formidable exploit personnel du même virevoltant Nassime morcelle le rêve du club Aventure (88e, 3-1). Les coaches ont dit :

Cylla Mchanagama de Bonbon Djema se montre confiant quand à

l'avenir : « Le football comorien a pris une dimension internationale à cause de la presse. Un grand remerciement pour vous. Le match s'est bien passé. Vous savez, on sort d'une trêve relativement longue. On n'est pas bien préparé. Ce n'est qu'un début. Mais un début qui rassure l'avenir. Comme certains prétendants au titre de Ngazidja, nous avons deux objectifs : la Coupe des Comores et le titre. Je suis confiant pour l'avenir ».

Mavouna Hamada, d'Aventure club : « Dans un match, le nul est

rare. Chaque adversaire s'attend à une victoire ou une défaite. On a bien joué. On n'a pas été dominé. Mais des erreurs techniques se sont révélées fatales. C'est notre 6e match contre Bonbon Djema : 1 victoire, 1 défaite et 4 nuls. Je ne suis pas découragé. Notre objectif, c'est de terminer entre la 4e et la 1ère place. Il nous reste encore dix matches à bien exploiter. Et on a la conviction de pouvoir concrétiser cet ambition ».

Bm Gondet

FOOTBALL : CHAMPIONNAT DES COMORES, NGAZIDJA

Avalanche de buts à Moroni (7-0)

L'ouverture du championnat du District du centre, phase retour a été caractérisée par un derby de Moroni. Bien déterminé, Jupiter a donné une leçon de réalisme à Ouragan (7-0). Ce dernier a complètement subi les événements. Ses joueurs étaient manifestement limités sur tout le compartiment du jeu. Du début jusqu'à la fin de la partie, Ouragan club est resté l'ombre de lui-même. Certains buts ont été marqués dans une cage quasi désertée.

Le vendredi 5 avril dernier, le stade de la capitale a animé le duel entre Jupiter club de Magoudjou à Ouragan club de Caltex, deux équipes de même catégorie, mais pratiquement de calibre diamétralement opposé. Le duel rentre dans le cadre du championnat de l'île. Depuis la 1ère période, le sort du match était tracé. Ikbal Abi (1-0), Assadillah Ibrahim (2-0) et Maka Miftahpu (3-0) s'étaient montrés les principaux bourreaux. Cet exploit est dû surtout par trop de perte de balle en milieu de terrain

par les ambassadeurs de Caltex.

La reprise avait l'air d'une simple formalité. La situation s'empire : anxiété psychologique, ligne défensive incohérente, ou encore naïveté sur le plan offensif. Binze Karim Aboubacar (50e et 53e, 5-0), Rahali (70e, 6-0) et Rakoto IBN (85e, 7-0) ont respectivement aggravé le score. Les entraîneurs s'expriment.

Abdillah Mohamed d'Ouragan est battu mais non abattu : « Tout va bien, malgré la lourde défaite. Les joueurs s'étaient efforcés de faire de leur mieux. L'équipe est victime des

erreurs techniques, et d'une incohérence sur la ligne défensive. Nous allons nous sacrifier pour corriger ces maladrotes. Oui, je dois avoir une part de responsabilité dans notre échec. J'assume. Maintenant, en plus du travail technico-tactique, on doit renforcer aussi la condition physique. C'est primordiale ».

D'un œil bienveillant, Mahmoud Yahaya, membre du staff technique de Jupiter scrute l'horizon : « Un derby suscite toujours la frayeur. C'était un bon match, sans incident. Aucune décision de l'arbitre n'a fait

l'objet d'une contestation ou d'une altercation, de la part des deux adversaires et de leurs supporters. Jupiter vient de livrer un match coriace avec l'un des dinosaures de la D1, Bonbon Djema. Physiquement, les joueurs étaient au bord de l'épuisement. Les consignes ont été respectées. L'ambition de l'équipe c'est la promotion. On y tient car nous avons les moyens de nos ambitions ».

Bm Gondet